



VATILEAKS

Les loups sont sortis dans Rome

Dès le départ, Benoît XVI savait que son pontificat serait placé sous le signe de la difficulté. « *Priez pour moi, afin que je ne me dérobe pas, par peur, devant les loups* », déclarait-il le jour de sa messe d'intronisation. La fuite de documents confidentiels dans le cadre du VatiLeaks montre que les loups n'ont pas renoncé. Prions pour le Pape.

Philippe Maxence

Que se passe-t-il au Vatican ? Aujourd'hui, beaucoup de catholiques se posent la question et sont inquiets. On le serait à moins !

Tout a commencé avec la publication, à la fin du mois de mai, d'un ouvrage digne des plus mauvais romans d'espionnage et de complot politique. Mais cette fois, il s'agit du livre d'un journaliste bien connu en Italie pour ses enquêtes sur le Saint-Siège. Intitulé *Sua Santità* (Sa Sainteté), sous-titré, *Le Carte secrete di Benedetto XVI* (Les papiers secrets de Benoît XVI), le livre de Gianluigi Nuzzi contient les reproductions de documents adressés au Pape qui accompagnent, à chaque fois comme preuve à l'appui, les chapitres au travers desquels l'auteur met en cause le fonctionnement du Saint-Siège.

Arrestation et sanction

Peu après, le « majordome » du Saint-Père, Paolo Gabriele, a été arrêté par la police du Vatican pour détention de documents secrets. Avant même cette arrestation, le Président de la Banque du Vatican (l'Institut pour les œuvres de religion ou IOR), Ettore Gotti Tedeschi, était limogé.

Début juin, l'affaire a rebondi avec la publication dans le quotidien italien *La Repubblica*

d'une lettre confidentielle du cardinal Burke, préfet du Tribunal suprême de la signature apostolique. Comme membre de la Congrégation pour le Culte divin, le cardinal Burke s'y étonne de n'avoir pas été consulté (selon la procédure habituelle) au sujet de l'approbation des pratiques liturgiques du Chemin Neocatéchuménal qui lui semble ne pas être « cohérente avec le magistère liturgique du Pape. » Cette nouvelle fuite montre que le majordome n'a été qu'une pièce d'un ensemble plus vaste. L'affaire a été baptisée par les médias « VatiLeaks », en référence à l'affaire « WikiLeaks », du nom de cette association qui s'est fait une spécialité dans la révélation de documents ultra-confidentiels. C'est d'ailleurs devenu une vraie méthode : on met sur la place publique des documents confidentiels dont les clefs d'interprétation échappent au grand public. On fait juge « l'opinion publique », laquelle dans nos modernes démocraties a été élevée au rang de magistrat suprême. En ce qui concerne le Saint-Siège, ce recours à l'opinion publique est d'autant plus ravageur que la nature même de l'Église échappe à la compréhension

“Que de souillures dans l'Église !”

du monde sécularisé. Encore le plus grand nombre est-il le plus souvent innocent dans les jugements à l'emporte-pièce qu'il porte sur l'Église et le pape. Certains le sont moins, tel Christian Makarian, directeur délégué de la rédaction de l'hebdomadaire *L'Espresso*, qui écrit : « *Il existe au cœur de l'Europe un État dont toutes les caractéristiques institutionnelles sont celles d'une sainte dictature, pieusement consentie ; une théocratie pour tout dire* ». Le même

n'hésite pas, sans rire, à se demander s'il y aura encore un pape en 2100. À qui profite le crime, se demande-t-on lors de chaque enquête, selon les bonnes vieilles méthodes policières ? Dans le cas présent, il est difficile de répondre avec certitude, même si tous les Makarian de la terre n'hésitent pas à enfourcher ce mauvais cheval. Selon le livre de Gianluigi Nuzzi, la personne qui l'a contacté se serait présentée comme le représentant d'« un groupe

de personnes qui vivons et travaillons au Vatican. (...) Nous pensons que les documents que nous publions permettront à Benoît XVI d'accélérer son œuvre de réformes ».

Qui est réellement visé ?

C'est un secret pour personne que celui qui est visé par ces révélations frauduleuses n'est autre que le cardinal Bertone, secrétaire d'État. Collaborateur du cardinal Ratzinger quand celui-ci était le préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, c'est un proche du Pape, qui l'a nommé à ce poste hautement politique en raison justement de la confiance qu'il pouvait avoir en cet homme qui n'est pas du sérail diplomatique.

Par le cardinal Bertone, c'est donc bien Benoît XVI qui est en ligne de mire de ceux qui diffusent actuellement les documents. On reproche au Saint-Père d'être un théologien et non un homme de dossier. La réalité, c'est que Benoît XVI est à la fois un théologien, un spirituel et un homme de dossier. Les vingt-quatre ans qu'il a

passés à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la foi lui ont permis de connaître et de traiter les dossiers les plus importants de l'Église. Il connaît la Curie romaine à fond, ses grandeurs comme ses misères et ses travers. Il sait qu'elle doit être réformée, ce qui fut l'un des buts de Vatican II, qui a échoué jusqu'ici. Ce n'est pas sans raison s'il a agi aussi fortement en ce qui concerne le scandale sexuel des prêtres. On ne lui pardonne pas non plus de vouloir parvenir à l'unité de l'Église catholique par la réintégration de la Fraternité Saint-Pie X. Lors de l'homélie à sa messe d'intronisation, Benoît XVI avait prévenu : « *Priez pour moi, afin que je ne me dérobe pas, par peur, devant les loups*. » Aujourd'hui, les loups sont sortis dans Rome. Il nous revient de prier pour le Saint-Père qui peu avant son élection n'avait pas hésité à dire publiquement lors du chemin de croix du Vendredi saint : « *Que de souillures dans l'Église !* ». On vient d'en ajouter une nouvelle.

Perspectives Pour un « retour » liturgique



Après trois séries de propositions concrètes pour la vie de l'Église aujourd'hui à propos de la formation des prêtres diocésains et une meilleure utilisation possible par les diocèses des prêtres des instituts Ecclesia Dei (père Laurent-Marie Pocquet du Haut-Jussé, abbé Alexis Campo), puis un dossier concernant la revitalisation de l'enseignement catholique sous contrat par l'abbé Henri Dobrowolski, un autre de l'abbé Laurent Jestin concernant le catéchisme, voici un ultime dossier concernant la liturgie des paroisses, sous l'angle de la réforme de la réforme. Comme dans les dossiers précédents les réflexions qui suivent voudraient aider tous ceux qui cherchent à apporter très concrètement du véritablement nouveau grâce à une réutilisation opportune du traditionnel.

Qu'est-ce que la réforme de la réforme ?

Rien n'empêche, en l'état actuel de la liturgie, un retour progressif vers plus de sacré, en reprenant, au cours des célébrations selon la forme ordinaire, certains éléments de la forme extraordinaire.

Abbé Claude Barthe

» Dans notre ouvrage intitulé : *La messe à l'endroit. Un nouveau mouvement liturgique (1)*, nous reprenions l'idée largement partagée que le motu proprio *Summorum Pontificum*, et le texte attendu sur les compétences de la Congrégation pour le Culte divin, de Benoît XVI, supposent un renouveau liturgique à deux vitesses : la diffusion de la messe tridentine et, implicitement, ce que l'on nomme la réforme de la réforme

la réforme l'indique clairement. En réalité, la limite entre réforme de la réforme et « bonne interprétation de la réforme » peut paraître parfois ténue. Elle relève en définitive de l'intention dans la manière de « bien appliquer » la liturgie de Paul VI, dans la mesure où réformer la réforme consiste essentiellement dans le choix parmi les diverses possibilités laissées par le nouveau missel des options traditionnelles. Rien n'interdit par exemple, selon le missel nouveau, de célébrer face au Seigneur. De fait, au moins en France, le faire toujours ou le faire souvent, ou même y revenir quelquefois alors qu'on ne le fait prati-

«Ne pas confondre réforme de la réforme et bonne application.»

Les options de continuité

Il faut se garder de confondre ce qu'il est convenu d'appeler réforme de la réforme avec une simple « bonne application » des livres de Paul VI, ou avec leur « bonne interprétation ». Le projet spécifique de réforme de la réforme, qui est celui d'un certain nombre de prélats proches du Pape, et que de nombreux prêtres mettent en œuvre, souvent depuis longtemps, est plus exigeant, puisqu'il vise à transformer la réforme de Paul VI, comme l'appellation de réforme de

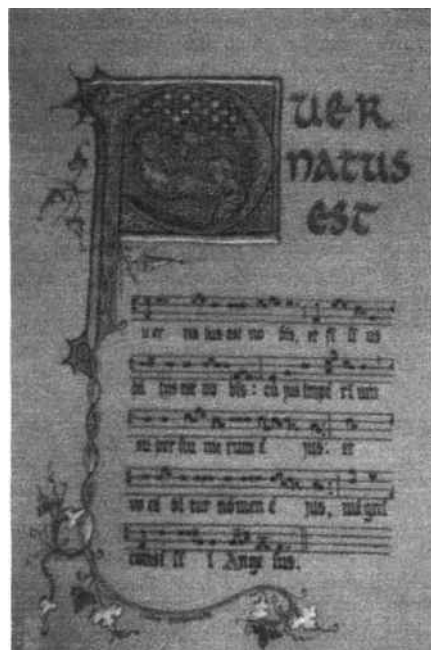
quement jamais plus, a de soi une valeur de réforme de la réforme plutôt que de « bonne interprétation ». De même l'usage exclusif ou presque de la première prière eucharistique, *a fortiori* en latin. Ou bien encore l'invitation pressante à recevoir la communion à genoux sur la langue comme mode normal (ce qui est de fait inscrit dans les textes : la communion dans la main n'est théorique-

ment qu'une tolérance), et plus encore, à la manière des messes du Pape, la réservation d'un lieu particulier et d'un célébrant particulier où la distribution est faite uniquement de cette manière-là.

On est donc dans l'ordre de la réforme de la réforme lorsqu'on franchit un petit pas, mais un pas qui sera décisif dans l'ordre de la « bonne interprétation ». Le choix tout à fait « légal », mais systématique ou presque dans lequel il consiste, est d'une portée considérable.

Une résistance passive

Toute la difficulté est que ce petit pas – ou cet ensemble de petits pas – doit être accompli sur le terrain même de la célébration selon le missel de Paul VI, et que ses acteurs – célébrants et fidèles – sont immergés dans les formes nouvelles de célébration. Bien que les actes à poser soient plus modestes, en apparence, que la mise en œuvre de la célébration de la forme ancienne, ils heurtent cependant sur le terrain même de la célébration « ordinaire » la sensibilité des prêtres et des fidèles les plus « conciliaires », et même celle de prélats et prêtres tout à fait modérés, mais qui n'imaginent pas que l'on puisse revenir sur un certain nombre d'« acquis » de la fin des années soixante. De ce fait, ils rencontrent inévitablement une puissante résistance, le plus souvent passive, mais très efficace.



Le latin doit retrouver toute sa place dans la liturgie de l'Église.



«Une nette détermination des prêtres ne rencontre pas de résistance.»

C'est d'ailleurs pour la même raison que le *motu proprio* de 2007 est plus difficile à appliquer que celui de 1988 : au lieu de réserver la célébration de la forme ancienne à des lieux géographiques ou psychologiques séparés, on lui donne la possibilité de s'intégrer à la vie paroissiale normale. Disons tout de même très simplement que, comme dans toute bataille idéologique, les difficultés relèvent pour une part du rideau de fumée : certes les oppositions sont fortes, mais l'expérience prouve qu'une nette détermination de la part des prêtres qui retournent l'autel, reviennent à la communion sur la langue, etc., ne rencontrent pas de résistance aussi féroce qu'on aurait pu l'imaginer. Il faut également se garder d'attendre que cette « retraditionalisation » de la réforme liturgique soit établie au moyen au mieux de l'édition d'un troisième missel qui serait à mi-chemin entre le missel tridentin et le missel nouveau (lequel est d'ailleurs bien plus un ensemble divers et évolutif, qu'un missel normatif au sens traditionnel), ou en tout cas qu'elle soit imposée par l'édition d'une série de lois et décrets. En réalité, par volonté pastorale et intuition ecclésiale, le cardinal Ratzinger hier, le Pape Benoît XVI aujourd'hui, répugne à mettre en œuvre un mouvement de réformes autoritaires et continues semblables – mais en sens inver-

se – à ce qu'a été l'imposition de la réforme de Paul VI. Il s'agit plutôt de commencer un processus graduel de rapprochement du missel de Paul VI en direction du missel traditionnel, ce que permet le caractère modelable de la nouvelle liturgie : son caractère a-normatif permet paradoxalement d'infuser plus facilement en elle ce qui lui fait défaut : la norme traditionnelle.

Une grande malade

Et puis il faut bien dire que, liturgiquement, l'Église est aujourd'hui une grande malade : les liturgistes de Benoît XVI et Benoît XVI lui-même pourraient-ils agir autrement que par la médication douce de l'exemple, celui du Souverain Pontife, celui des évêques qui voudront bien eux aussi donner l'exemple à sa suite ? Au fond, il s'agit de diffuser largement ce qui se pratique déjà en un certain nombre de paroisses de France, avec beaucoup de fruits pastoraux. Cinq points principaux, mais qui ne sont pas les seuls, parmi les choix que font déjà un certain nombre de prêtres pour « traditionaliser » leur liturgie ordinaire, paraissent les plus importants :

1. Réintroduction de la langue liturgique latine.
2. Distribution de la communion selon le mode traditionnel.
3. Usage de la première prière eucharistique.
4. Orientation de la célébration vers le Seigneur au moins à partir de l'offertoire.
5. Usage en silence de l'offertoire traditionnel.

Du point de vue de la visibilité du retour aux formes traditionnelles, la célébration vers le Seigneur (point 4) est le plus important. Du point de vue de la signification doctrinale, l'usage de l'offertoire sacrificiel traditionnel (point 5) est capital. Il faut insister : tous ces points, y compris le cinquième, l'usage en silence de l'offertoire traditionnel, sont des choix qu'il est permis de faire dans les innombrables options ouvertes par la nouvelle liturgie (2). Bien des lecteurs prêtres nous ont fait remarquer que d'autres éléments devaient être mis en avant : une remise en question de la multiplication des concélébrations, notamment des concélébrations gigantesques, une révision des traductions défectueuses des livres romains, etc.

Recréer un milieu accueillant

Étant bien entendu que ce projet de réforme de la réforme ne peut se réaliser sans la célébration la plus large selon le missel traditionnel, qui est la colonne vertébrale de cette entreprise. Inversement, celle-ci a besoin pour exister communément dans les paroisses ordinaires de la recréation d'un milieu vital accueillant dans ces mêmes paroisses, celui d'une réforme de la réforme. En fait, les deux critiques parallèles des mutations opérées sous Paul VI (la critique frontale qui veut élargir la diffusion de la liturgie dite de saint Pie V et ce que l'on pourrait qualifier de critique réformiste, dite réforme de la réforme) ont aujourd'hui plus que jamais partie liée.

L'importance cardinale de la question liturgique dans la crise de l'Église depuis quarante-cinq ans est patente. Ce n'est pas le lieu d'en faire l'analyse, mais le résultat tangible de l'immense bouleversement qu'a provoqué la réforme de la fin des années soixante est celui d'un aplatissement du rite romain jamais vu dans son histoire, ce qui d'ailleurs saute aux yeux par comparaison avec la qualité esthétique, spirituelle et de pédagogie de la foi qu'ont conservée tous les rites orientaux. Ce bouleversement liturgique, en raison même de ce qu'est la liturgie, est ainsi devenu à la fois le miroir et l'accélérateur de la crise générale de l'institution ecclésiale, ouverte à une sécularisation majeure.

Inversement, le *motu proprio Summorum Pontificum* de Benoît XVI est un signe particulièrement sensible

d'un phénomène de « retour » qui dépasse la question liturgique. Il répond à un mouvement de fond qui, du point de vue de la catéchèse, de la pastorale, de la liturgie, des études théologiques, anime tout un ensemble de courants qu'on a pris l'habitude, depuis 2005, de qualifier de « nouveau catholicisme », ou encore de « forces vives » (en France, par exemple, prêtres et séminaristes identitaires, familles très pratiquantes, communautés nouvelles, traditionalismes de toutes sensibilités, écoles catholiques renaissantes, mouvements de jeunesse, etc.), même s'il reste d'une faible importance numérique.

Une résistance idéologique

Ce phénomène de retour rencontre une résistance idéologique, certes bien plus faible que n'était la revendication « progressiste » triomphante des années 1970, mais qui conserve encore aujourd'hui une redoutable puissance d'inertie et de blocage. En France notamment, les partisans de l'« hermèneutique de rupture » occupent encore largement le terrain : une bonne part des cadres diocésains et des res-

ponsables de zones pastorales sont de cette tendance. Qui plus est, bien des hommes dits de « troisième voie », évêques, prêtres, laïcs engagés, qui sont en somme à mi-chemin entre, d'une part, une interprétation « de rupture » du Concile et, d'autre part, la remise en cause partielle de ses acquis (liturgiques, spécialement) dans la ligne Benoît XVI, sont au minimum très frileux et sont souvent même prodigieusement irrités en considérant les digues et cadres que ce Pape cherche à imposer aux grandes mutations des décennies postconciliaires, en tout cas dans le domaine du culte (3). ♦

Abbé Claude BARTHE

1. *Claude Barthe, La Messe à l'endroit. Un nouveau mouvement liturgique, Éd. de L'Homme Nouveau, coll. « Hora Decima », 102 p., 96 €.*

2. *Il faudrait en développer les raisons : qu'on nous permette de renvoyer à notre ouvrage. Voir aussi, en faveur de la réintroduction de l'offertoire traditionnel, Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, dans l'entretien publié dans le n° 1503 de L'Homme Nouveau, du 22 octobre 2011 (« ...j'entends des prêtres désireux de célébrer dans l'une et l'autre for-*



Même de faible importance numérique, le mouvement des « forces vives » comme les prêtres « identitaires » (ci-dessus des ordinations pour la Fraternité Saint-Pierre) ont une place significative dans l'Église.

me qui demandent aussi, comme élément important du rapprochement désiré par le Pape, de réfléchir à l'intégration *ad libitum* des prières de l'offertoire traditionnel, ce qui pourrait d'autant plus facilement se justifier que ces prières sont privées et secrètes. Cela mérite une réflexion approfondie dans le sens de la réforme de la réforme. Sans tomber dans le ritualis-

me, des éléments plus secondaires de la forme extraordinaire peuvent peut-être aussi aider à faire mieux ressortir le sens du sacré, comme par exemple les signes de révérence du prêtre vis-à-vis du Saint Sacrement »).

3. Cf. *Claude Barthe, Les Oppositions romaines au pape, Hora Decima, 64 p., 6 €.*

La force de l'inertie

Les situations abondent encore, malheureusement, où l'exemple donné par le Pape reste lettre morte...

» Il faut le répéter : la réforme de la réforme en raison de sa nature – un processus évolutif de transition – ne se fera pas par l'édition d'un nouveau missel, le missel de Benoît XVI (ou de son successeur) qui serait intermédiaire entre le missel de Paul VI et le missel dit de saint Pie V. La réforme de la réforme se fera par une action exemplaire en haut, accompagnée de petits coups de pouce législatifs, et une pastorale déterminée sur le terrain.

La mutation opérée par l'équipe de Mgr Bugnini à la fin des années soixante, aussi profondément novatrice qu'elle ait été, s'est coulée dans le moule préexistant de la romanisation multi-séculaire de la liturgie : il était devenu impossible du point de vue canonique, et par ailleurs impensable, de modifier en quoi que ce soit la liturgie latine autrement que par une décision romaine. Le paradoxe est que les mutations de la fin des années soixante par leur esprit et leur radicalité ont paradoxalement avalisé de fait, et pour une grande part de droit,



Le Saint-Père appelle au retour à la communion à genoux et sur la langue.

une très grande créativité de tous les acteurs liturgiques. Autrement dit, l'explosion de la liturgie romaine s'est produite avec l'extraordinaire efficacité que l'on sait, parce qu'elle a été le fait de Rome même.

Du coup, tous ceux qui rêvent d'un retour sous quelque forme que ce soit,

ne parviennent que très difficilement à le penser autrement que sous forme d'un ensemble de décisions légales venant de Rome : Rome a ouvert les vannes ; Rome seule peut les refermer.

Pour une réforme en douceur

Or, on l'a dit, par volonté pastorale et intuition ecclésiale, le cardinal Ratzinger hier, le Pape Benoît XVI aujourd'hui, répugne à mettre en œuvre un mouvement de réformes autoritaires et continues semblables – mais en sens inverse – à ce qu'a été la mise en œuvre de la réforme de Paul VI. Il s'agit plutôt de commencer un processus graduel de rapprochement du missel de Paul VI en direction du missel traditionnel, ce que permet d'ailleurs le caractère modelable à volonté de la nouvelle liturgie : son caractère anormalatif permet curieusement d'infuser plus facilement en elle ce qui lui fait défaut : la norme traditionnelle.

Hélas ! comme on le sait, même dans les célébrations papales, dès que l'on quitte l'aire où célèbre le Saint-Père et que l'on considère, par exemple, la manière dont est distribuée la communion sur le pourtour de l'assemblée, on s'aperçoit que les abus les plus criants sont monnaie courante (distribution de la communion par des laïcs ou des religieuses – qui sont, ju-

ridiquement, des « laïques » – dans la main, sans signe de révérence, voire même au moyen d'une « chaîne », l'hostie passant de main en main pour parvenir au communiant). Qui plus est, les plus anti-ritualistes savent être de redoutables casuistes. À Rome même, dans la basilique Saint-Pierre, les néo-catéchumènes ont tourné la (minuscule) obligation qu'on leur a imposée de recevoir la communion debout et non assis, comme assistant à un repas. Comment donc ? Et bien, le communiant « néo-cat » se lève pour recevoir la communion, puis s'assied pour la consommer...

Ainsi, c'est largement en vain que le Pape multiplie les exemples remarquables, qui peuvent paraître de détails, mais la liturgie n'est faite que d'un ensemble de détails : manière très digne des célébrations pontificales ; réutilisation par Guido Marini, le cérémoniaire pontifical, de somptueux ornements de la sacristie de Saint-Pierre ; disposition de gros chandeliers sur l'autel qui estompent l'effet théâtral de la célébration face au peuple ; distribution de la communion à genoux, sur la langue. Combien d'évêques dans le monde imitent-ils son exemple, pour devenir eux-mêmes exemplaires auprès de leur *presbyterium* ? Une infime minorité. ♦

Abbé C.B.

Analyse

Forces vives : un moment décisif

Les pontificats de Jean-Paul II et de Benoît XVI constituent une période privilégiée pour la redécouverte de ce qui constitue la tradition de l'Eglise et une nouvelle évangélisation par la liturgie.

»Après le pontificat de Jean-Paul II, au cours duquel on a pu croire que grâce, entre autres, à un message pastoral très dynamique et à une croissance de communautés nouvelles, s'opérait une reprise des vocations, de la pratique sacramentelle, de la catéchèse, force est de constater que l'épuisement du catholicisme occidental se continue. Aujourd'hui, le catholicisme est aussi plus violemment attaqué : dans le contexte politique de l'après-guerre, l'Eglise, et spécialement le Saint-Siège, avait bénéficié du contexte de la Guerre froide et restait un des éléments importants de la résistance au communisme. Comme une manifestation singulière de cette résistance, le pontificat de Jean-Paul II avait contribué de manière notable à l'effondrement du système soviétique. Mais, sous le pontificat de Benoît XVI, l'Eglise ne présente plus désormais cet intérêt sur l'échiquier mondial (mondialiste), ce qui accentue sa mise à l'écart et la met en posture de cible de toutes les attaques.

Une crise grave

L'asthénie du catholicisme est impressionnante, avec sa quasi-disparition sociale (nombre des prêtres, des religieux, des vocations, « trou noir » de la catéchèse, pratique religieuse dont l'effondrement continue inexorablement). Or, pas plus que la crise économique n'a été enrayerée par des plans de sauvetage successifs, cette avancée de la sécularisation n'a été stoppée par diverses tentatives dites de « restauration » au niveau romain (le pontificat de Jean-Paul II), ou au niveau de certains diocèses (la pastorale inaugurée par le cardinal Lustiger à Paris). Mais à ce jour, un constat pastoral s'impose de plus en plus dans les évêchés de France qui ne parviennent plus à trouver des prêtres pour les divers ministères à assurer. Ce constat

est le suivant : au sein d'une exténuation générale, fait exception et porte des fruits tout ce qui est traditionnel (assemblées plus jeunes, vocations, catéchismes, etc.). Toutes les statistiques concernant les séminaires et les ordinations des dernières années montrent une « fécondité » croissante du monde « extraordinaire » : 15 % des ordinations annuelles en France ; 16 % des séminaristes ; 23 % des prophètes (étudiants qui se préparent à entrer au séminaire). Le tout s'appuyant sur des familles nombreuses, un enseignement catholique hors contrat très vivant (une petite centaine d'établissements) que des voix de plus en plus nombreuses dans l'épiscopat demandent de favoriser dans le cadre de l'enseignement catholique diocésain, une pratique sacramentelle très régulière, une instruction catéchétique structurée. Au total, le « taux de fécondité » en vocations du milieu traditionaliste et plus largement du monde catholique classique, sans être exceptionnel dans l'absolu l'est cependant relativement : il est en fait sem-

“Tout ce qui est traditionnel porte du fruit.”



Les églises en ruine sont un appel à l'évangélisation.

blable à celui du catholicisme français d'avant le Concile. Car le succès de communautés qui sans être traditionalistes sont très traditionnelles (Communauté Saint-Martin, Communauté bi-formaliste Saint Thomas Becket) ou très classiques (Emmanuel, Communauté Saint-Jean, Opus Dei, reviviscences d'ordres anciens comme la province dominicaine de Toulouse, l'Oratoire de Nancy,

la province d'Avignon-Aquitaine des carmes déchaux, prémontrés, etc.) renforce cette donnée. Le retour à des formes plus classiques de la liturgie pour une part relativement notable de célébrations dominicales, était ce constat pastoral : la pastorale en est dynamisée.

L'ensemble de ce monde traditionnel au sens large s'appuie d'ailleurs sur le monde qu'il est convenu de qualifier de traditionaliste (pratiquant la liturgie extraordinaire). Il cherche même à le concurrencer, ce dont on ne peut que se réjouir puisque tout cela produit des fruits d'apostolat. Au reste, alors que les échanges étaient déjà nombreux auparavant, il est aujourd'hui palpable que l'introduction de la forme extraordinaire dans certaines paroisses et le sentiment largement partagé que les barrières sont en train de s'abaisser (*motu proprio*, mesures en faveur d'une officialisation de la FSSPX) accentuent la porosité entre ces diverses composantes du catholicisme français, celles qui forment ce que l'on nomme les « forces vives ».

Du point de vue strictement liturgique, il ne faut pas se cacher cependant les



Les communautés nouvelles, comme ici la communauté Saint-Jean, attirent de nombreux chrétiens.

difficultés auxquelles se heurte un « retour », quelle que soit son intensité. On a déjà évoqué la résistance d'une partie des clercs de tous rangs (y compris de laïcs cléricalisés), voulant conserver les « acquis » de l'« esprit du Concile ».

Mais il est un autre obstacle, dont il faut avoir claire conscience : celui du hiatus culturel et cultuel qu'a provoqué la réforme sécularisante qui a suivi Vatican II. La connaissance du latin, dont les cours ne sont plus guère présents dans les séminaires français que comme une espèce de matière à option, est devenue très faible pour un certain nombre de séminaristes et de nouveaux clercs. Plus encore, a disparu dans le

corps ecclésiastique l'habitus rituel immémorial que constituait la liturgie romaine. Il y a donc souvent un handicap à surmonter pour les prêtres qui veulent célébrer la forme extraordinaire ou s'en rapprocher, et moins pour les fidèles, même de très bonne volonté : dès que l'on adopte la forme extraordinaire ou que l'on s'en rapproche, on est immergé dans un univers rituel devenu de fait étranger (d'abord, tout simplement, parce qu'à la différence de l'univers nouveau, il est puissamment rituel), même

si l'on apporte immédiatement et de manière évidente une grande richesse de transcendance, de pédagogie de la foi, de qualité culturelle et le sentiment très fort de s'enter sur une tradition transmise de main en main, la tradition. C'est un handicap qu'il faut connaître, mais qui n'est nullement impossible de dépasser : la célébration d'une messe en forme extraordinaire ou d'une messe face au Seigneur avec une dose importante de latin pour un public non accoutumé, exige préparation, encadrement, chants de qualité.

“L'univers rituel est devenu étrange.”

Des fruits missionnaires

On peut se demander quel est l'impact missionnaire

de l'ensemble de ce phénomène de retour à la tradition liturgique romaine ? Il peut sembler, à première vue, ne provoquer qu'un transfert : cependant que le nombre des catholiques pratiquants « ordinaires » (et de leurs desservants) se resserre, la proportion des « extraordinaires » et des « classiques » s'accroît, mais le nombre global resterait au mieux stable.

En réalité, compte tenu du fait que cette croissance d'une sensibilité traditionnelle parmi les catholiques prati-



La mission se réalise par des conversions individuelles, entraînant une augmentation des baptêmes d'adultes.

quants s'accompagne d'un rajeunissement des assemblées dominicales de ce type, ce processus liturgique n'est pas seulement un déplacement de fidèles : il porte en lui le germe d'un redressement qui ne demande qu'à être franchement encouragé par les responsables ecclésiaux.

Notamment, en raison du lien entre liturgie et catéchèse. Compte tenu du caractère intrinsèquement antireligieux des structures sociales de la modernité, la mission aujourd'hui

n'opère pas des conversions de masse, mais elle se traduit par des conversions individuelles (retours à la foi, baptêmes d'adultes), lesquelles s'appuient non plus sur des structures de chrétienté, mais sur des structures qui sont comme des structures d'attente et des substituts provisoires et très partiels d'une cité chrétienne : telles paroisses, écoles, tels groupes, mouvements, etc. (1) Il faut d'ailleurs assurer ensuite impérativement l'instruction chrétienne plus développée de ces convertis et leur persévérance sacramentelle. Le monde traditionnel, au sens strict ou au sens large, est à coup sûr mieux

armé et manifestement plus attractif pour assurer ce nécessaire suivi.

Liturgie et catéchèse

On sait, par exemple, qu'une catéchèse pour adultes, vraiment catholique et de bonne qualité intellectuelle, non seulement est du plus grand profit pour les catholiques pratiquants, mais permet d'attirer aussi pas mal de personnes qui se sont éloignées de la foi ou qui ne l'ont jamais eue : il est notoire que la formation chrétienne proposée à des adultes représente l'un des viviers du retour à la pénitence et à l'Eucharistie et l'un des viviers de baptêmes d'adultes, voire d'un certain nombre de vocations. Or cette catéchèse suit tout naturellement un effort de restauration du culte chrétien. À une liturgie structurée (par un rite digne de ce nom), correspond un enseignement de la foi structurant, *lex orandi...*

À l'intérieur même d'une situation donnée, qui est ce qu'elle est – l'état de la liturgie dans les paroisses après quarante ans de sécularisation –, il est incontestablement possible d'aller au bien par le mieux. L'expérience prouve que ce redressement dont la liturgie est le signe, engendre des fruits de piété, de pratique plus nombreuse et de vocations. Restaurer la liturgie pour faire redémarrer la mission.

◆
Abbé C.B.

» La Congrégation pour le Culte divin s'emploie résolument, même si cela est lent et difficile, à rectifier les traductions défectueuses des nouveaux livres liturgiques en langues vernaculaires. Sur ce point, ses membres sont unanimes.

Mais en outre, dans un sens plus spécifique de réforme de la réforme, le cardinal Cañizares, préfet de la Congrégation pour le Culte divin, et un certain nombre de ses collaborateurs veulent donner de tout petits coups de pouce législatifs prudents mais progressifs. Sans aucune efficacité.

Ainsi, à la suite du dernier Synode, on aurait voulu canaliser le « signe de paix » avant la communion, très banalisé et introduisant un fâcheux remue-ménage dans l'assemblée eucharistique à un moment de recueillement. On voulait donc avancer ce signe de paix, sur le modèle oriental. Ce ne fut pas possible. Alors, on décida de le réserver à certains jours. Décision de la Congrégation. Transfert à la Secrétairerie d'État pour qu'elle avalise, selon le processus administratif habituel. Plus de nouvelles.

Ou encore, l'idée, chaleureusement approuvée par le Pape, a été émise d'instituer une fête du Christ

Souverain Prêtre, sur le modèle de l'ancienne messe votive privilégiée du premier jeudi du mois. La promulgation de cette fête devait survenir au terme de l'Année du sacerdoce 2009-2010. Décision de la Congrégation. Transfert à la Secrétairerie d'État. Plus de nouvelles.

Le Pape souhaitait que le nom de saint Joseph soit intégré à toutes les prières eucharistiques, ce qui, par ailleurs, introduirait un timide précédent dans le sens d'éventuelles modifications de ces prières. Décision de la Congrégation. Transfert à la Secrétairerie d'État. Plus de nouvelles.

La Curie est une machine très compliquée, au sein de laquelle le plus important des organismes, la Secrétairerie d'État, censée coordonner toute la machine curiale, semble, aujourd'hui, être peu coordonnée. C'est d'ailleurs l'essentiel du message que veulent faire passer ceux qui ont organisé les récentes « fuites » scandaleuses concernant la correspondance du Saint-Père (cf. p. 3). Mais eux-mêmes profitent de cette situation et l'amplifient au maximum dans le sens de leur « sensibilité ». Laquelle n'incline nullement vers un vrai soutien au Pape et à la réforme de la réforme.

◆
Abbé C.B.

D'étonnants blocages

1. Voir les analyses aiguës, qui recourent partiellement celles-ci du père Thierry-Dominique Humbrecht, dans *L'évangélisation impertinente*. Guide du chrétien au pays des postmodernes, [Parole] et Silence, 284 p., 22 €.